



— Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)

— Limite communale

 Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

 Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort

 Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

9m	Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale
/1998	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

0m Cote déduite des laisses de crues des PHEC

septembre 2013	Modification zonage sur site des anciens silos	
mars 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	
date	Désignation et Position	Visa
MODIFICATIONS		

ECHELLE : 1/5000



PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
APPROUVE LE : 07 octobre 2013

ETUDE HYDRAULIQUE

pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour
LUXEMBOURG, le 7 OCT. 2013

Plan de Zonage
Commune de BRIENON-SUR-ARMANCON



Rapport n° : 870058

Septembre 2004

leçon n° :

Remarque
Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.